

## **RESTAURATION SCOLAIRE – MALAFRETAZ**

### **LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI**

#### **INFORMATIONS GÉNÉRALES - ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017**

#### **INSCRIPTIONS**

- **Les inscriptions régulières** se font une fois pour toutes en début d'année.
- Les parents souhaitant faire bénéficier leur(s) enfant(s) du restaurant scolaire **de façon irrégulière** doivent **remplir une fiche mensuelle à rendre dans les délais**.
- **LES INSCRIPTIONS AU JOUR LE JOUR SONT INTERDITES.**  
Toutefois une inscription peut intervenir de façon exceptionnelle **en cas de force majeure**.  
De même, un désistement de dernière minute ne peut intervenir qu'**en cas de force majeure**.  
**Dans ces deux cas, le SIVOM doit être averti au 04 74 25 66 65, au plus tard le matin avant 8 heures.**
- **La fiche périscolaire de renseignements et de soins d'urgence** (valable pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire,) doit être complétée.  
Les modifications de situation familiale, numéros de téléphone communiqués en début d'année, doivent être signalées sans délai.

#### **TARIFS/FACTURATION/PAIEMENT**

- Le tarif comprenant le prix du repas et le temps de garde méridien est fixé à **3.60 Euros**.
- Un dégrèvement de 20 % est accordé pour les repas du troisième enfant, si les trois enfants d'une même famille sont inscrits au restaurant scolaire.
- La facturation est effectuée mensuellement.
- Les montants mis en recouvrement sont à payer auprès de la Trésorerie de Montrevel en Bresse.
- Les demandes de renseignements et réclamations doivent être effectuées au SIVOM.
- En cas de difficulté de paiement, nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur Le Président du SIVOM.

***RAPPEL*** : Le mercredi midi, la restauration n'est pas proposée au sein du groupe scolaire.

~~~~~